

Vive le Christ-Roi !

Publié le 10 novembre 2021 · Abbé Xavier Beauvais · 13 min de lecture



Il y a une rigoureuse obligation de reconnaître notre roi, Jésus-Christ, et de nous soumettre à ses lois.

Jésus-Christ est Roi des nations, les preuves en sont nombreuses. Notre foi qui se fonde sur la véracité de Dieu, se fonde donc sur sa parole, sur les deux sources de la Révélation — l'Écriture Sainte et la Tradition. A toutes les pages de l'Écriture Sainte, nous lisons que Jésus-Christ est Roi.

Prophètes, évangélistes, apôtres assurent à Jésus-Christ sa qualité et ses attributions de Roi. Il sera appelé le "Dominateur" qui doit sortir de Jacob, Roi que le Père a établi sur Sion, sa montagne sainte pour recevoir en héritage les nations, et comme domaine, les extrémités de la terre. Déjà annoncé comme Roi par les prophètes Isaïe et Daniel, Zacharie sera le prophète du Roi très doux qui, assis sur une ânesse, entre dans Jérusalem, acclamé par le peuple comme un juste et un Sauveur. Lors de l'Annonciation, ne lit-on pas en saint Luc : « *Il régnera cet enfant, sur la maison de Jacob et son règne n'aura pas de fin. Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son Père.* » Si le pape Pie XI a voulu instituer, en 1925, une fête spéciale à la royauté du Christ, c'est

qu'il voulait souligner que le Christ continue à régner sur les hommes et les institutions comme au temps où les Mages venaient l'adorer à Bethléem.

Après le baptême où le Père déclare que Jésus est son Fils bien-aimé, celui sur lequel repose et demeure l'Esprit Saint, celui à qui le Père a remis toute chose, le Christ inaugure sa prédication, et que dit-il ? « *Le royaume de Dieu est proche. Convertissez-vous. Le royaume de Dieu est parmi vous.* »

Quand Jésus nous enseigne à prier, Il nous invite tout aussitôt à demander "Que votre règne arrive", et il a conscience de sa mission : "Tout m'a été remis par mon Père". Mais de quelle royauté s'agit-il ? Celle des hommes, à la manière humaine, en faisant sentir sa force, sa puissance, en s'élevant pour s'imposer ? Non. Il refuse cette royauté d'où que vienne la proposition. A la multiplication des pains, la chance humaine atteint son sommet. Il doit régner. Ne serait-ce pas le moment ? Non, Il refuse cette royauté. Quand donc proclamera-t-Il sa royauté ? Durant sa Passion : enchaîné, bafoué, méprisé, traité de fou et affublé avec dérision de vêtements royaux, d'une couronne d'épines, d'un sceptre fragile comme un roseau. Lui qui ailleurs refuse le titre royal, Il le revendique ici avec force, au péril de sa vie, car devant le Sanhédrin, c'est une audace blasphématoire — Dieu seul est Roi —, devant Pilate, c'est une provocation, un soulèvement contre l'ordre établi. Et pourtant, à la question de Pilate "Vous êtes donc Roi ?", Notre Seigneur affirme là, durant sa Passion, avec autorité "Je suis Roi". Et ce titre de roi, nous le verrons affiché, écrit sur le bois de la croix à la vue de toutes les nations. Il est accusé et il ose dire : « *D'ailleurs, je vous le déclare : désormais, vous verrez le Fils de l'homme siéger à la droite de Dieu et venir sur les nuées du ciel.* » Devant Pilate, il affirme que sa royauté donne tout son sens à sa vie. Ce titre de Roi était déjà écrit dans le ciel. Plus tard, avant de remonter au ciel, il enverra ses apôtres en mission : "Allez donc et enseignez toutes les nations", par cette phrase, Il donne à cette mission un caractère public, un caractère social. Le Cardinal Pie s'exprimait ainsi : « *Comme Dieu envoyait les anciens prophètes vers les nations et vers leurs chefs pour leur reprocher leurs apostasies et leurs crimes, ainsi le Christ envoie ses apôtres et son sacerdoce vers les peuples, les empires, les souverains, les législateurs pour enseigner à tous sa doctrine et sa loi. Leur devoir, comme celui de saint Paul, est de porter le nom de Jésus-Christ devant les nations et les rois.* » Ainsi Jésus-Christ donne à ses apôtres, la mission officielle de prêcher son règne social. Il veut aussi que ce règne soit proclamé par tous les fidèles ; chose que nous faisons chaque jour en récitant le Notre Père. Qu'y demandons-nous ? Que son nom soit sanctifié, que son règne arrive, que sa volonté soit faite sur la terre comme au ciel ; trois demandes qui condensées en une, résument la demande du règne public social de Jésus-Christ. En effet, le nom de Dieu ne peut être sanctifié pleinement s'il n'est pas reconnu publiquement. La volonté de Dieu n'est pas accomplie sur terre comme au ciel, si elle n'est pas accomplie publiquement et socialement.

Voyez. Il y a là, dans le Notre Père, une invitation pressante pour chacun de nous, à ne pas nous enfermer dans notre petit monde, dans notre sacristie, pourvu que nous sauvions nos âmes. Non, les affaires ici-bas nous intéressent, doivent nous préoccuper. C'est encore le cardinal Pie qui s'exprime en ces termes : « *Le chrétien, c'est un homme public et social par excellence. Il est catholique, ce qui signifie : universel.* » Quand nous récitons le Notre Père et ces trois demandes, nous rendons-nous compte qu'il nous appartient de faire avancer, de favoriser ce règne de Dieu sur la Terre ?

Combien de fois également sommes-nous coupables par notre inertie, notre paresse, notre pusillanimité, notre respect humain, de retarder, voire d'empêcher, ce règne de Dieu sur la Terre.

« Il n'est pas un chrétien, digne de ce nom, dit le cardinal Pie, qui ne s'emploie activement dans la mesure de ses forces à procurer ce règne temporel de Dieu et à renverser ce qui lui fait obstacle. » Et travailler à ce règne temporel n'est pas une chimère ; même si tout semble aller aujourd'hui à l'encontre, nous ne pouvons renoncer à ce que ce règne voit le jour.

Jésus-Christ est donc Roi des nations. Mais quels sont ses titres à la royauté ?

Le Christ est Roi au sens propre du mot. Comme Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ est le Tout Puissant ; Il a avec le Père, en ses mains, puissance et gloire éternelle. Jésus-Christ étant Dieu et Roi, sa royauté est conséquence de sa divinité. Cette royauté est donc fondée sur sa nature divine. Que certains le veuillent ou non, qu'ils déclarent "nous ne voulons pas qu'il règne sur nous", peu importe, Il est roi, au titre de Fils de Dieu et de Rédempteur du monde.

Jésus-Christ étant Dieu, Il était Roi de toute éternité. En entrant dans le monde, Il apportait donc avec Lui, déjà, la royauté. Cette royauté est fondée sur l'union hypostatique, à savoir l'union, de la personne du Verbe, de la nature divine, et de la nature humaine. Du fait de cette union, le Christ a puissance sur toutes les créatures, bien qu'il n'ait pas voulu, durant sa vie terrestre user de ce pouvoir. Comme Fils de Dieu, lui appartient la souveraineté divine. Mais, et cela doit particulièrement toucher nos cœurs, il est Roi par conquête, étant notre Rédempteur. En effet, nous avons été rachetés par son sang. Par sa rédemption, le Christ a versé son sang pour les hommes. Il les a conquis. La royauté est le prix de sa conquête, par une vie de douleurs et une mort atroce. Il faut donc que toutes les formes de la vie familiale, sociale, économique et politique soient élevées et transfigurées dans la lumière du Notre Seigneur Jésus-Christ Sauveur. Notre Seigneur est Roi par sa souffrance et par sa mort, et ceux qui veulent le suivre, peuvent seuls comprendre le sens, la valeur de la souffrance et de la mort. Ils acceptent l'une et l'autre avec amour et c'est dans la joie surnaturelle d'aimer Dieu que se peuvent unir, à l'exemple du Christ, la souffrance et la joie. C'est par là que Jésus-Christ a acquis son empire.

« Le Christ est mort, et il est ressuscité, dit saint Paul aux Romains, à cette fin d'acquérir l'empire sur les morts et sur les vivants. » Et aux Philippiens, il écrit : *« ils s'est humilié Lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort de la croix. Or voilà pourquoi Dieu L'a exalté et Lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse, au ciel, sur la terre et dans les enfers. »* Donc comme rédempteur, Il a sur nous les droits du conquérant et du vainqueur. Saint Paul insiste bien, c'est à cause de cela, parce qu'il a accepté la mort de la croix, abstraction faite du nom, du rang et de l'empire que Lui assurait son origine céleste, à cause de cela, Dieu L'a exalté, en L'établissant à un titre nouveau, celui de conquête, roi, Maître et Dominateur suprême. Et quand il faut qu'au nom de Jésus, tout genou fléchisse, Dieu n'a point laissé la place à l'exception, c'est tout genou, que ce soit l'homme individuellement, le chef de famille, le simple citoyen et l'homme public qui doivent la soumission et l'hommage à Jésus Roi.

Enfin, le caractère de cette royauté, c'est l'amour.

Le plus bel attribut de la royauté, c'est la miséricorde, et le caractère de la bonté de l'autorité chrétienne est un reflet de la bonté du Roi Jésus-Christ. On a d'ailleurs appelé avec raison cette royauté de Jésus-Christ, royauté du Sacré Cœur, c'est-à-dire royauté d'amour. C'est par son

cœur, en effet, c'est-à-dire par son amour que le Christ gagnera à la cause de son règne les gouvernants et les gouvernés.

Roi des cœurs à cause de sa charité et de sa bienfaisante douceur. Il veut régner sur nos cœurs par son amour.

Roi des Cœurs, c'est le titre qu'on Lui décerne dans la 13^{ème} invocation des litanies du Sacré Cœur : "Cœur de Jésus, Roi et centre de tous les cœurs". Avec cette invocation, on signifie bien que sa royauté effective sur nous, vient du cœur et s'exerce ensuite sur le cœur. Notre Seigneur veut exercer, sur nous, cette royauté de nature et de droit, non par coaction mais librement, comme le demande d'ailleurs notre condition d'être intelligents et libres. Parmi ses multiples significations, le cœur en a une qui est première et principale, celle d'être la source des affections, la source de nos choix, la source de la donation de nous-même. Dire que Jésus est le Roi de nos cœurs, c'est dire que sa charité et sa douceur nous ont attirés à Lui, nous ont conquis, nous ont fait connaître et accepter joyeusement et librement ses droits à régner sur nous.

Un dernier point ne pourrait être éludé, l'attitude des nations par rapport à la royauté du Christ.

Une lourde indifférence et jusqu'à une terrible aversion pèsent sur nos nations, s'installent chez de nombreux catholiques au sujet de l'établissement du règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ. Tout catholique conscient désire naturellement le règne du Christ sur les consciences individuelles, tout catholique conscient estime comme idéal divin que tous les êtres acceptent et vivent la foi catholique, authentique expression du message de Jésus-Christ. Malheureusement beaucoup pensent à une souveraineté ou à un règne du Christ sur les nations et les États, mais sans aucune différence d'avec le règne qu'il a ou doit avoir sur les individus. Ils refusent alors concrètement cette souveraineté qui consiste dans le fait que L'État comme tel rende un culte à Dieu, se soumette aux normes religieuses et morales dictées par l'Église pour régler la conduite politique des gouvernants et des gouvernés. Ils refusent cette souveraineté qui consiste dans le fait que l'État comme tel considère un devoir, non seulement de s'abstenir de toute action contraire aux intérêts spirituels que l'Église promeut, mais encore de créer et de garantir les conditions favorables à sa mission sanctificatrice. Impressionnés par le pluralisme religieux du monde entier et par l'inertie spirituelle dérivant du matérialisme et de l'hédonisme régnant, beaucoup de catholiques ont perdu le sens du prosélytisme catholique, prosélytisme pourtant sanctionné par Jésus-Christ quand Il chargeait ses apôtres de la conquête du monde.

Ayant perdu cette saine illusion, voilà qu'ils prennent le parti de la séparation des deux pouvoirs. Apostolat de témoignage, d'exemplarité, disent-ils, mais non plus de prédication verbale. Laïcité, neutralité de l'État qui garantisse à toutes les confessions égale liberté religieuse, disent-ils encore, mais non un État catholique. Voilà les formules qu'ils jugent en accord avec l'esprit du temps et les plus profitables aujourd'hui.

Eh bien, non ! La soumission et l'hommage de toute créature, telle est la conséquence de la royauté de Jésus-Christ. Il y a une rigoureuse obligation de reconnaître notre roi, Jésus-Christ, et de nous soumettre à ses lois. Cette obligation atteint les individus, mais aussi les peuples et par conséquent leurs chefs en tant que chefs.

« Venez Ô patries des peuples, chante David, venez apporter au Seigneur, l'honneur et la gloire,

venez lui offrir la gloire due à son nom. »

Il faut tirer les conséquences de la doctrine de la royauté sociale du Christ :

- les chefs des peuples sont les mandataires du Christ et tiennent de Lui et de lui seul, leur autorité, même s'ils ignorent, même s'ils sont élus démocratiquement, et même si impies, ils gouvernent pour notre châtement.
- Légiférant en lieu et place du Christ, ils doivent veiller à ce que les lois qu'ils édictent, ne soient jamais en opposition avec celles de Dieu.
- L'État qui est le plus agréable à Dieu, est donc l'État catholique parce qu'il est dans son principe respectueux des droits de Jésus-Christ Roi.
- Proclamer qu'un État est laïque et que la souveraineté réside dans le peuple, c'est attenter aux droits que Jésus-Christ tient de son Père, et c'est insulter Dieu Lui-même.

Prions donc, combattons pour l'avènement de ce règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ Roi, en vivant le précepte que saint Pie X intimait à tous les catholiques.

« Et c'est pourquoi le but vers lequel doivent converger tous nos efforts, c'est de ramener le genre humain à l'emprise du Christ. Toutefois, pour que le résultat réponde à nos espérances, il faut par tous les moyens et au prix de tous les efforts, déraciner entièrement cette monstrueuse et détestable iniquité propre au temps où nous vivons et par laquelle l'humain se substitue à Dieu. »

Puisse la devise de saint Pie X être notre mot d'ordre et la règle de toutes nos activités, de toute notre vie : "Instaurer toute chose dans le Christ".

Source : [L'Acampado n°175](#)

Source : laportelatine.org/formation/morale/doctrine-sociale/vive-le-christ-roi

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France